

PAYER L'ADDITION

Le directeur de l'administration fiscale de la Grèce fait tout pour faire rentrer l'impôt

Maria Petrakis

Nous sommes en Grèce, par un été torride, et les touristes fourmillent à Athènes. En shorts et sandales, ils se pressent dans les boutiques qui bordent les venelles pavées du quartier historique de Plaka, au pied de l'Acropole, pour acheter olives, aimants, T-shirts et autres brimborions. Un client marchande un sac avec un vendeur ambulancier. C'est le type de transactions en espèces que George Pitsilis voudrait voir disparaître.

Si les touristes arrivent en aussi grand nombre que l'an dernier, quelques 30 millions de personnes se rendront en Grèce cette année, et achèteront des cafés et des salades grecques, loueront des voitures et des parasols, et dépenseront 16 milliards d'euros qui redonneront un coup de pouce à l'économie anémiée du pays. M. Pitsilis, percepteur en chef de la Grèce, est déterminé à faire en sorte que la TVA — source de recettes cruciales pour le pays à court d'argent — soit prélevée sur ces transactions.

Les commerçants et autres pourvoyeurs de services sont tenus par la loi d'accepter les cartes de crédit, de débit et de paiement, et de délivrer des reçus. Mais, vu le taux de la TVA (24 %) — le plus élevé en Europe — la tentation de tricher est forte.

*Des touristes se baladent
dans les rues d'Athènes.*



PHOTO: ISTOCK/HOLGAS



George Pitsilis, directeur de l'Agence indépendante des recettes publiques de la Grèce.



Un commerçant donne un reçu à un client.

PHOTOS: MICHAELIS KARAGIANNIS

Alors, l'administration fiscale grecque a lancé une campagne publicitaire intitulée « Apodixi, please » pour encourager les touristes à utiliser leurs cartes de crédit et à demander un reçu (*apodoxi*). M. Pitsilis a ordonné l'audit ou l'inspection des livres des entreprises et n'hésite pas à fermer des restaurants réputés à Mykonos qui ne délivrent pas de reçus. Cela fait parler.

« Il y a une prise de conscience, on fait passer un message », explique M. Pitsilis lors d'une interview. Les touristes peuvent « apporter leur écot pour aider le pays à fonctionner avec ses propres ressources ».

Un déficit monstre

La fraude fiscale est une plaie particulière pour la Grèce, qui est très loin à la traîne des autres pays de l'UE, s'agissant de faire rentrer l'impôt. Il en résulte que les taux d'imposition sont trop élevés et ne s'appliquent qu'à trop peu de gens. En 2009, le pays a vu son déficit budgétaire fuser au-delà de 15 % du PIB.

Il est indispensable de faire rentrer l'impôt pour en abaisser les taux et financer, par exemple, une meilleure protection sociale et davantage d'investissements publics. Tout cela aiderait la Grèce à se remettre de huit années de crise économique qui a fait chuter le PIB de 25 % et nécessité une opération internationale de sauvetage chiffrée à 289 milliards d'euros.

Les problèmes étaient légion au début de la crise. L'économie souterraine, non déclarée, de la Grèce représentait près de 27 % du PIB, soit un des pourcentages les plus élevés en Europe. Près de 75 % des travailleurs autonomes déclaraient des revenus inférieurs au seuil d'imposition, selon une étude du FMI. Le système de collecte des impôts était obsolète et exposé aux interférences politiques. La corruption était monnaie courante. Le code des impôts était souvent remanié. Les litiges traînaient en longueur à cause de la lenteur du système judiciaire.

Les tentatives de falsification des statistiques budgétaires du gouvernement ne pouvaient pas occulter le problème. En 2010, la Grèce a promis des coupes dans son déficit budgétaire hypertrophié, en contrepartie d'une aide pécuniaire

d'urgence. Mais la tâche est devenue plus malaisée à mesure que la crise financière s'aggravait. En 2015, afin d'empêcher l'effondrement du système bancaire, le pays a imposé un contrôle des capitaux incluant une limite journalière pour les retraits d'espèces aux guichets automatiques bancaires.

Le recouvrement des recettes publiques n'ayant pas donné des résultats suffisants, le gouvernement grec a institué une Agence indépendante des recettes publiques, afin de mettre l'administration à l'abri des pressions politiques et de l'enchevêtrement de règles complexes qui minent la bureaucratie grecque. M. Pitsilis, avocat de 44 ans, né aux États-Unis, qui a grandi en Grèce et y a fait ses études ainsi qu'en France, a été nommé à la tête de l'Agence, qui a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2017.

Le bureau de M. Pitsilis se trouve au huitième étage d'un bâtiment du ministère des Finances anodin au centre d'Athènes. On y accède par une entrée séparée, de manière à tenir à distance les responsables politiques qui dirigent le ministère. Récemment, il est revenu à son bureau vers 17 heures un vendredi après-midi, a noué sa cravate et s'est remis au travail. Il termine en général sa journée vers 21 heures 30.

En mai, le lendemain de l'annonce par le gouvernement que des élections parlementaires surprise auraient lieu pendant l'été, M. Pitsilis a réuni ses collaborateurs pour leur annoncer qu'ils travailleraient comme d'habitude. Pas de répit pour les agents de l'administration fiscale, contrairement au bon vieux temps, où les percepteurs relâchaient leur surveillance pour permettre au gouvernement de s'attirer les bonnes grâces des électeurs.

Drones de surveillance

Cet été, les inspecteurs des impôts vont effectuer 50 500 inspections et contrôles fiscaux. Des drones de surveillance survolent l'île de Santorini pour vérifier que les exploitants de bateaux d'excursion délivrent des reçus aux visiteurs qui viennent admirer le cratère volcanique rempli d'eau de mer en plein milieu de l'île. Une loterie mensuelle avec un gros lot de 1 000 euros incite les contribuables à utiliser leurs cartes de paiement pour leurs opérations de tous les jours.

D'autres innovations plus banales ont fait une différence. Les inspecteurs des impôts ont accès aux informations de deuxième main telles que les comptes bancaires et à un système de règlement des litiges plus rapide. Les patrouilles mobiles, qui opèrent sur terre et en mer et effectuent des contrôles à l'improviste, sont intégrées dans une nouvelle organisation centrale ; une unité spéciale mènera les investigations dans trois principaux domaines : grandes entreprises, petits commerces et opérateurs indépendants, et grosses fortunes.

« La fraude fiscale n'est pas un phénomène monolithique », explique M. Pitsilis. « Elle revêt des formes diverses. Impossible de mettre tout dans le même sac. »

Cela dit, il est certain que la prolifération des terminaux de point de vente par cartes, qui sous-tend la nouvelle campagne « Apodixi, please », a nettement amélioré la collecte des impôts. Le nombre de terminaux a plus que doublé, atteignant près de 700 000 en deux ans à la fin de décembre 2018, d'après Cardlink, qui gère le plus grand réseau du pays. La valeur des transactions est passée de 19 milliards à 31,5 milliards d'euros.

Limitation des retraits

La soudaine popularité des cartes plastiques a coïncidé avec l'imposition d'un contrôle des capitaux en 2015 : les Grecs, ne pouvant retirer qu'un montant limité en espèces, se sont tournés vers les cartes de débit pour payer leur essence et faire leur marché. Le gouvernement a par la suite décidé de rendre obligatoire le recours aux terminaux pour divers types de professions et commerces.

Le nombre de transactions effectuées aux terminaux de vente est monté en flèche, de même que les recettes de la TVA, débitées automatiquement. Les paiements électroniques ont contribué à la moitié au moins de l'augmentation des recettes de la TVA engrangées en 2017, d'après une étude du think tank grec IOBE.

En 2018, ces recettes ont augmenté de 24 %, atteignant 31 milliards d'euros, d'après un rapport de la Commission européenne, ce qui a accru les recettes de la TVA, qui représentent un tiers des recettes publiques. La diminution des dépenses et la hausse des recettes ont permis de dégager un excédent budgétaire de 1,1 % du PIB l'an dernier, contre un déficit de 11,2 % en 2010.

Les paiements électroniques « ont donné de bons résultats parce qu'ils jouent sur le libre choix des individus », explique M. Pitsilis. « Chacun pouvait décider sans hésiter de déclarer : je vais payer par carte. »

Pourtant, il y a encore bien des progrès à faire ; en pourcentage de la consommation privée, l'utilisation de cartes de paiement était inférieure de 14,8 % à la moyenne de l'UE en 2017, d'après les données de IOBE, qui indique que les recettes de la TVA se monteraient à 21 %, soit 3,3 milliards d'euros de plus, si la Grèce atteignait la moyenne européenne.

Le relâchement du contrôle des capitaux et de la limitation des retraits d'espèces font craindre que le respect des

obligations fiscales, encore faible, soit affecté. Un quart des terminaux installés en 2017 et 2018 restent inactifs, selon les chiffres indiqués par Cardlink lors d'une conférence au cours de l'année.

Il a une raison à cela : à la différence des citoyens jeunes des villes, les Grecs plus âgés et les habitants des zones rurales préfèrent encore payer leurs achats en espèces. Les professionnels indépendants offrent souvent des rabais aux clients qui payent comptant — marché qu'il est plus aisé de conclure dans l'intimité du bureau du docteur ou l'étude de l'avocat. C'est un problème grave, parce que, d'après Eurostat, les agents indépendants représentent près de 30 % de la main-d'œuvre grecque — soit le plus gros pourcentage et le double de la moyenne de l'Union européenne.

De ce fait, la charge fiscale pèse principalement sur les employés salariés et retraités qu'il est facile de taxer, alors que les groupes d'employés indépendants plus aisés échappent facilement à l'impôt. Les promesses de baisse des impôts ont contribué à la victoire électorale du Premier ministre Kyriakos Mitsotakis au mois de juillet.


« L'imposition ne peut pas être simplement une source de revenus, elle doit devenir un levier de croissance », a déclaré M. Mitsotakis lors de son premier discours au Parlement, annonçant une baisse de la taxe foncière et de l'impôt sur les sociétés. Les paiements électroniques, dont la facturation électronique et la comptabilisation sont obligatoires, élargiront l'assiette fiscale, a-t-il indiqué.

Changement d'attitude

Pour les commerçants tels qu'Ilias Tsingas, dont les affaires dépendent des visiteurs étrangers, les transactions financières sont une nécessité. « Les touristes ne paient pas en numéraire », affirme-t-il.

M. Tsingas, âgé de 57 ans, tient un kiosque au centre d'Athènes, à deux pas du Parlement et sur le parcours de la Garde présidentielle, qui monte la garde en grand uniforme devant la tombe du Soldat inconnu. Son kiosque, où il vend aussi bien des kleenex que des ballons de foot, est entouré de pancartes indiquant en anglais qu'il accepte les cartes de crédit et de débit. Cependant, parmi les Grecs, seuls les politiciens et les fonctionnaires utilisent le terminal, parce qu'ils doivent justifier leurs dépenses.

Selon M. Pitsilis, la clé de la réussite consiste à faire évoluer ce type d'attitude. Il est temps, dit-il, que les Grecs prennent conscience de leurs propres responsabilités et ne cèdent plus à la tentation d'accepter une ristourne en payant comptant, pour éviter la TVA.

« Il incombe à tous de comprendre que les propositions de ce genre sont nocives pour notre avenir, celui de nos enfants et nos retraites et qu'elles affectent les chances de nos enfants ou petits-enfants de trouver du travail à l'avenir », affirme M. Pitsilis. « Parce qu'au bout du compte, c'est nous tous qui payons l'addition. » 

MARIA PETRAKIS est journaliste indépendante, basée à Athènes.